



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

<b>Identification du produit</b>	IODATE DE POTASSIUM
<b>Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)</b>	POTASSIUM IODATE; IODIC ACID POTASSIUM SALT; IODIC ACID (HIO <sub>3</sub> ); POTASSIUM SALT; POTASSIUM IODINE OXIDE,
<b>Code du produit</b>	PR-0196
<b>Formule chimique</b>	KIO <sub>3</sub>
<b>Masse molaire</b>	214
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
<b>Fournisseur</b>	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h <a href="http://www.labmat.com">www.labmat.com</a> <a href="mailto:labmat@labmat.com">labmat@labmat.com</a>
<b>Téléphone urgence</b>	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
<b>Date FDS préparée</b>	2026-01-23

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Matières solides comburantes - catégorie 2
  - Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 2
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2 A
  - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

**PICTOGRAMMES**



**Mention d'avertissement** DANGER

- Mentions de danger (H)**
- Peut aggraver un incendie; comburant
  - Provoque une irritation cutanée
  - Provoque une sévère irritation des yeux
  - Peut irriter les voies respiratoires

- Conseils de prudence (P)**
- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
  - Tenir à l'écart des vêtements et matières combustibles.
  - Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
  - En cas d'incendie : utiliser de l'eau (pas d'agent sec) pour l'extinction.
  - Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
  - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
  - Éviter de respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
  - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
  - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
  - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
  - Garder sous clef.

**Autres dangers** NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

**Santé** 2  
**Inflammabilité** 0  
**Réactivité** 2  
**Spécial** OX

## SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Iodate de potassium	7758-05-6	<=100%

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Consulter un médecin. Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Nausée et vomissements. Dommages au foie. Dommages aux reins. Convulsions. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser l'eau pour éteindre l'incendie.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser d'agents chimiques secs.
<b>Produits de combustion</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Iodure d'hydrogène. Oxydes de potassium.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Oxydant puissant. Le contact avec des produits combustibles peut causer le feu. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Couper toutes les sources d'ignition. Gardez les combustibles (bois, papier, huile, etc.) loin du produit déversé. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage</b>	Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne PAS utiliser d'absorbants combustibles.

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Oxydant puissant. Le contact avec des produits combustibles peut causer le feu. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter de broyer ou chauffer le produit en présence des matériaux combustibles et organiques. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Valeur
Iodate de potassium	7758-05-6	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Utiliser des chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil d'odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion et congélation</b>	560°C (Dec)
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	560°C
<b>pH</b>	Solution aqueuse 5% = pH 5.0 - 8.0
<b>Viscosité cinématique</b>	Sans objet
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau (8%). Insoluble dans l'alcool
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Masse volumique et densité relative</b>	3.98g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur relative</b>	Donnée non disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Cristaux ou poudre cristalline

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible ou organique. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Sensible à l'air. Se décompose à l'exposition à la lumière. Fonce à l'air.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Risques de feu ou d'explosion si chauffé ou broyé en présence de produits combustibles ou organiques.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter l'humidité. Éviter la chaleur excessive. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Sensible aux chocs. Sensible aux frottements.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Réducteurs forts. Poudres métalliques. Oxydants forts. Violente réaction avec: Aluminium. Arsenic. Carbone. Cuivre. Sulfure d'hydrogène. Matières combustibles. Matières organiques. Sulfures de métaux. Oxydes métalliques. Hydrures métalliques. Soufre. Composés du soufre. Thiocyanates. Acide sulfurique. Phosphore. La réaction peut être décuplée en présence de: La chaleur et l'humidité. Chocs. Friction.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Iodure d'hydrogène. Oxydes de potassium.

## SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### IODATE DE POTASSIUM

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. Larmoiement.
- Peau	Irritation. Dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux. Toux. Dyspnée. Maux de tête. Vertiges. Nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux. Crampes. Diarrhée. Maux de tête. Vertiges. Sudation Salivation. Convulsions. Nausées et vomissements.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure. Dermatite. Troubles du système nerveux. Douleurs dans la poitrine. Toux. Dyspnée. Maux de tête. Vertiges. Confusion. Irritabilité. Larmoiement. Fatigue. Nausées et vomissements. Les iodates, bien que soluble dans l'eau, ne libère pas l'ion I <sup>-</sup> mais l'ion IO <sub>3</sub> <sup>-</sup> . Ainsi, aucune analogie avec les composés d'iode solubles, concernant les effets, ne peut être fait.
<b>DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 531mg/kg. DL50 Cutanée - Rat - >2000mg/kg.
<b>CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)</b>	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### IODATE DE POTASSIUM

<b>Écotoxicité</b>	Donnée non-disponible.
<b>Persistance et dégradation</b>	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non-disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro UN</b>	1479
<b>Appellation réglementaire</b>	SOLIDE COMBURANT, N.S.A. (Iodate de potassium)
<b>Classification du TMD</b>	Matières comburantes 5.1
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Indice de quantité limitée</b>	1 kg
<b>Indice PIU</b>	-
<b>Dispositions particulières</b>	16, 68

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>SIMDUT CANADA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Matières solides comburantes - catégorie 2</li><li>- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 2</li><li>- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2 A</li><li>- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3</li></ul>
----------------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail  
NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)  
ECHA: Agence Européenne de Chimie  
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
AIHA : American Industrial Hygiene Association  
VECD: Valeur d'exposition courte durée  
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines  
OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration  
TLV : Threshold limit value  
TWA: Time-Weighted-Average  
STEL: Short Term Exposure Limit  
CELL: Ceiling  
RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)  
INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

**DERNIÈRE MISE À JOUR : 2026-01-23**